

mêlait quelquefois au débat des questions religieuses, celui de questions d'intérêt politique, et dont les décisions allaient régler le culte augustal dans l'étendue des soixante cités, cet Autel fut, lui, pour les trois Gaules, au moins sous le rapport religieux, une véritable capitale qui, se confondant avec la colonie, a déposé sur elle, par son contact, toute sa propre illustration et toute son importance, et peut justifier dans une certaine mesure l'épithète louangeuse de capitale des Gaules que les écrivains lyonnais, d'un commun accord, se plaisent à lui décerner. Ce que nous disons ici s'applique surtout aux beaux temps de la splendeur de l'Autel de Rome et des Augustes. A la suite des vengeances de Septime Sévère qui durent atteindre profondément aussi l'éclat du culte de l'Autel, puisque toutes les inscriptions qui le rappellent paraissent, par l'excellence de la gravure, ne pas descendre au-dessous de la première moitié du III^e siècle, Lyon vit décliner l'essor de sa prospérité. Plus tard, lors des remaniements de Dioclétien ou de Constantin, la cité lyonnaise s'accrut en superficie d'une manière considérable ; et si notre ancien diocèse doit être regardé comme l'image de ce qu'était la circonscription de cette cité à la fin de l'empire, nous voyons qu'elle avait absorbé toute la Ségusiavie.

A cette époque, le titre de capitale des Gaules, s'il avait pu convenir exactement à quelque ville, aurait peut-être appartenu plutôt qu'à Lyon, à Trèves d'abord, et ensuite à Arles ; la première, résidence presque continuelle des empereurs jusque vers la fin du IV^e siècle, et des préfets des Gaules jusqu'à ce que, chassés par les Franks Ripuaires, ils la quittèrent pour la seconde, dès le commencement du V^e. Aussi Trèves et Arles ont-elles pu être appelées l'une après l'autre, la Rome des Gaules. Lyon, après avoir été pris et pillé par les Saxons vers 359, fut de nouveau pris, saccagé